


MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST




 **Public :** Tout public

 **Prérequis :**
• Personnes formées SST

 **Durée :** 7 h

 **Groupe :**
• 4 personnes minimum
• 10 personnes maximum

 **Intervenant :**
Formateurs SST

 **Lieux :**
• Corbas (69)
• Grenoble / Eybens (38)
• Vos locaux

**Renseignements,
inscriptions**

formation@camira.fr
04.72.23.01.20



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Assimiler la conduite à tenir en cas d'accident
- Protéger la victime et les autres personnes exposées aux risques persistants
- Examiner la victime
- Faire alerter / alerter les secours en appliquant les procédures prévues
- Secourir la victime dans l'attente des secours médicaux
- Développer un esprit de prévention



Obligations légales et recommandations

- Code du travail articles R 4224-15 et R 4224-16
- Documents de référence et guide technique INRS



Validation

- Évaluation pratique en fin de stage selon la grille INRS
- Délivrance d'un certificat SST



Renouvellement :

- Selon les directives des CARSAT, ces stages doivent se faire selon une périodicité de 24 mois pour rester Sauveteur Secouriste du Travail



Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie active, essentiellement basée sur :
 - des études de cas concrets (*accidents de l'année écoulée ou intervention éventuelle des secouristes*)
 - des mises en situation
- Mannequins équipés pour réanimation cardio-pulmonaire (*adulte, enfant, bébé*)
- Défibrillateur Automatique Externe (*D.A.E. tel que D.E.A., D.S.A.*)
- Supports audiovisuels et interactifs



Lunettes

- Lunettes de vue pour la lecture



Certification et agréments

- CAMIRA est habilité par l'INRS en tant qu'organisme formateur SST

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST



Programme de la formation

I. Introduction

- Les missions du secouriste du travail dans et hors de l'entreprise
- La prévention dans l'entreprise et l'étude des risques particuliers
- Les accidents du Travail dans l'établissement ou dans la profession

II. Protéger une situation d'accident :

- Persiste-t-il un danger :
 - *Mécanique ou chute de personne ? Électrique ? Incendie ou explosion ? Atmosphère toxique ou irrespirable*
- Sans s'exposer :
 - *Supprimer ou isoler le danger, Baliser la zone dangereuse, Dégagement d'urgence*
- Protection des populations en cas d'alerte (*sirène*)

III. Examiner la victime et faire alerter

- Déceler une urgence vitale :
Est-ce que la victime saigne abondamment ? s'étouffe ? répond aux questions ? respire ?

IV. Faire alerter

- Organisation des secours dans l'entreprise :
 - *Qui prévenir ? comment prévenir ? message et transmission ?*
- Organisation des secours publics :
 - *Qui appeler hors de l'entreprise en fonction des consignes ?*
 - *Mobilisation des témoins*
 - *Accès des secours*

V. Secourir

Au cours de chaque cas pratique, rappel des méthodes d'examen, explication et justification des gestes enseignés

- La victime saigne abondamment
compression manuelle, pansement compressif, garrot
- La victime s'étouffe :
Intervention sur les adultes, enfants, nourrissons par apprentissage des tapes dans le dos, compression abdominale, compression thoracique

V. Secourir (suite)

- La victime se plaint d'un malaise :
 - *mettre au repos, reconnaître, apprécier et transmettre à un médecin les signes d'un malaise (AVC, accident cardiaque,...)*
- La victime se plaint de brûlures :
 - *brûlures thermiques, chimiques, d'origine électrique*
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements :
 - *éviter aggravation traumatisme, maintien rachis cervicale*
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment :
 - *déterminer la gravité de la plaie, faire soins correspondant en fonction du type*
- La victime ne répond pas, mais elle respire :
 - *mise sur le côté (PLS)*
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas :
 - *réanimation cardio pulmonaire (RCP) sur les adultes, enfants, nourrissons et utilisation d'un défibrillateur cardiaque*

6 - Prévenir

- Notion de base en matière de prévention
 - *Définition accident de travail, de trajet, maladie professionnelle*
- Le mécanisme de l'accident (*danger, phénomènes dangereux, situation dangereuse, événements dangereux, risque*)...
- Les principes généraux de prévention
- Identifier et informer des situations à risque en lien avec les accidents
- Se situer dans le plan d'organisation de la prévention de l'établissement
- Proposer des actions de prévention

7 - Evaluation

- Évaluation formative et certificative des stagiaires, lors des cas concrets



Dates de formation dans nos locaux